

PROGRAMME SCIENTIFIQUE
Préliminaire

« Les conditions personnelles, l'impact sur l'expertise »

Hôtel de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), Montréal

7 h 45 - 8 h 00

Accueil et inscription

8 h 00 - 8 h 15

Mot de bienvenue

Dr Éric Renaud, Président de la SEEMLQ

Dr Jacques Paradis, Président du comité de DPC

8 h 15 - 9 h 00

Condition personnelle ou handicap préexistant ? La preuve d'expert sous la loupe

Me Reine Lafond, Les Avocats Le Corre & Associés

Cette formation a pour objet la préparation d'une opinion d'expert conforme aux critères légaux reconnus par le Tribunal administratif du travail en matière de partage des coûts imputés au dossier financier de l'employeur à la suite d'une lésion professionnelle. Au moyen d'exemple concrets issus de la jurisprudence, les participants seront à même d'apprécier les meilleures et les pires approches adoptées en lien avec la preuve d'expert.

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- *Décrire les critères légaux du handicap préexistant et le fardeau de la preuve du demandeur ;*
- *Proposer une approche conforme aux attentes du Tribunal ;*
- *Adopter une démarche convaincante et appuyée.*

9 h 00 - 9 h 10

Période de questions

9 h 10 - 9 h 40

Les conditions personnelles épaule et coude, mes articles clés

Dr Éric Renaud, chirurgien orthopédiste

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- *Définir une condition personnelle ;*
- *Distinguer une variante d'une norme biomédicale ;*
- *Identifier les écrits pertinents.*

9 h 40 - 9 h 50

Période de questions

9 h 50 - 10 h 10

Pause

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

Préliminaire (suite)

- 10 h 10 - 11 h 00** **Conditions dégénératives et poignets**
Dr Jimmy Nguyen, chirurgien orthopédiste
- 11 h 00 - 11 h 10** **Période de questions**
- 11 h 10 - 11 h 40** **Inflation et planification financière : la tranquillité d'esprit est-elle possible ?**
Mr Nicolas Karaoglanian, MBA, Pl. Fin., Conseiller en gestion de patrimoine
- Les objectifs de formation**
À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :
- Interpréter la place de l'inflation dans la planification financière ;
 - Identifier les paramètres utilisés dans des projections financières ;
 - Maîtriser les leviers de contrôle de ses finances personnelles afin d'avoir la tranquillité d'esprit.
- 11 h 40 - 12 h 00** **Présentation du Membre Émérite 2022**
- 12 h 00 - 13 h 00** **Dîner**
- 13 h 00 - 13 h 50** **L'importance des conditions comorbides en psychiatrie**
Dr Pierre Bleau, psychiatre
- 13 h 50 - 14 h 00** **Période de questions**
- 14 h 00 - 14 h 30** **Conditions dégénératives et genou**
Dr Christian Loranger, chirurgien orthopédiste
- Les objectifs de formation**
À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :
- Différencier entre les déchirures méniscales et traumatiques ;
 - Identifier les facteurs de risque pour développer la gonarthrose ;
 - Identifier les anciennes blessures et qui peuvent avoir un effet à long terme et permettre un partage de coût.
- 14 h 30 - 14 h 40** **Période de questions**
- 14 h 40 - 15 h 20** **Présentation de gabarit pour les aspects dégénératifs et colonne cervico-dorsale et lombaire**
Dr Jacques Paradis, médecin de famille
M. Mario Turner, infirmier, président de Santragest
- Les objectifs de formation**
À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :
- Expliquer les motifs justifiant d'élaborer sur la ou les conditions innées ou acquises en expertise ;
 - Analyser le concept de la condition hors norme en expertise ;
 - Utiliser la littérature médicale d'une condition dégénérative afin de documenter l'impact sur les conséquences d'une lésion traumatique.

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

Préliminaire (suite)

15 h 20 - 15 h 30 **Période de questions**

15 h 30 - 15 h 45 **Pause**

15 h 45 - 16 h 30 **Atelier**

Dr Jacques Paradis, médecin de famille

M. Mario Turner, infirmier, président de Santragest

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Suivre une méthode pour identifier les faits pertinents selon le dossier ;
- Rédiger le texte sur l'aspect hors norme, la survenance, la durée et les conséquences d'une lésion ;
- Répondre aux questions du mandant sur la condition personnelle.

16 h30 — **Mot de fin de journée**